



Paysages agricoles et ruraux

Séances de l'Académie d'Agriculture de France : 7 et 14 juin 2017, 14h 30, 18 rue de Bellechasse, Paris 7ème, métro Solférino, entrée libre.

Séance du 7 juin 2017. *Les continuités écologiques dans les paysages agricoles ; mise en œuvre d'une politique*

Introduction : Pierre Donadieu, membre de l'Académie d'Agriculture de France,

Françoise Burel, directrice de recherche, CNRS, Rennes, *Diversité et fonctionnalité des continuités écologiques dans les paysages agricoles,*

Jacques Baudry, directeur de recherche INRA SAD, Rennes et François Papy, membre de l'Académie d'Agriculture de France, *La construction des paysages agricoles par les agriculteurs ; un atout pour les continuités écologiques ?*

Pierre-Henri Bombenger, professeur en urbanisme à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Corinne Larrue, professeure et directrice de l'école d'urbanisme de Paris, Armelle Caron, ingénieure de recherche à l'Inra et Jacques Baudry, directeur de recherche à l'Inra, *L'élaboration des trames vertes aux différentes échelles,*

Conclusion : François Papy, membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Séance du 14 juin 2017. *Les politiques publiques de paysage dans le milieu rural, évaluation et perspectives*

Introduction : Guillaume Dhérissard, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Yves Luginbühl, directeur de recherche émérite, CNRS, Paris. *Les outils des politiques publiques de paysage en France et en Europe,*

Hervé Davodeau, maître de conférences, Agrocampus Ouest Angers. *Une photographie de l'action paysagère à partir de deux bases de données ministérielles,*

Patrick Moquay, professeur, ENSP Versailles-Marseille. *Dilemmes de l'action publique en matière de paysage.*

Conclusion : Pierre Donadieu, membre de l'Académie d'Agriculture de France.

18 mars 2017

Synopsis : version du 19 mars 2017

Séance du 7 juin 2017. Les continuités écologiques dans les paysages agricoles ; mise en œuvre d'une politique, séance préparée par François Papy.

Suite au Grenelle de l'environnement, sur la base du constat que les paysages sont de plus en plus fragmentés au détriment de la biodiversité, la loi du 3 août 2009 propose la création d'une trame verte et bleue (TVB). Plus tard en application du Grenelle II, une autre loi du 12 juillet 2010 rend obligatoire la création de schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). Après la séance de juin 2014, consacrée à la mise en place de la politique de la Trame verte et bleue en France, quelles perspectives peut-on tracer pour l'évolution des paysages agricoles et ruraux ? Qu'apportent les derniers résultats de recherche ?

Introduction

Pierre Donadieu, membre de l'Académie, rappelle la séance de 2015, énonce les enjeux des politiques publiques françaises de paysage et leur cadre juridique, et présente les deux séances du 7 et du 14 juin. Dans le milieu rural, ces enjeux concernent surtout la transition agroécologique, et la construction de l'identité et de la diversité des paysages. Quelles interactions entre les nouveaux modèles de production des paysages agricoles (agroécologisation) et les politiques publiques de paysage induites par la Convention européenne de paysage de Florence de 2000 ? Il précise que cette première séance porte sur une partie des résultats d'un programme de recherche lancé par le MEDDE, en 2011, sous le titre : « continuités écologiques dans les territoires ruraux et leurs interfaces » dans l'idée d'une évaluation de la politique de la Trame verte et bleue.

Interventions

Françoise Burel, directrice de recherche, CNRS, membre correspondante de l'Académie d'agriculture de France, *Diversité et fonctionnalité des continuités écologiques dans les paysages agricoles*,

Elle précise comment *l'hétérogénéité construite ou gérée* des paysages agricoles, permet de réguler la diversité d'espèces spontanées utiles à la bonne santé des cultures. Ces espèces dépendent de la nature et de la connexion des structures paysagères (haies, bosquets, bois, prairies, cultures). Dans les paysages de grande culture, il est recommandé de diminuer la taille des parcelles agricoles, de réduire les pesticides et d'augmenter la diversité des cultures. Dans des paysages de prairies permanentes, il peut être recommandé de les déconnecter.

Jacques Baudry, directeur de recherche à l'Inra de Rennes et François Papy, membre de l'Académie d'Agriculture de France, *La construction des paysages agricoles par les agriculteurs ; un atout pour les continuités écologiques ?*

Ils soulignent que, en fonction du contexte historique, économique et politique des exploitations agricoles depuis plus d'un siècle, la diversité des paysages agricoles n'a pas cessé de changer et continuera sans doute à le faire. Pour que la biodiversification des milieux agricoles puisse apporter les auxiliaires de culture souhaitées dans le cadre de cette évolution, il importe de *reconfigurer*, avec les agriculteurs et les parties prenantes de la construction territoriale, *les parcellaires* en connectant ou en déconnectant selon les cas les structures paysagères concernées.

Pierre-Henri Bombenger, professeur en urbanisme à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Corinne Larrue, professeure et directrice de l'École d'urbanisme de Paris, Armelle Caron, ingénieure de recherche à l'Inra et Jacques Baudry, *L'élaboration des trames vertes aux différentes échelles*,

Ils présentent les résultats de 2 projets de recherche pour analyser la mise en œuvre des trames vertes à différentes échelles en faisant des propositions pour réviser les modalités de territorialisation des Schémas régionaux de continuités écologiques (SCRCE). Ils proposent des principes de gouvernance adaptative pour faire évoluer progressivement le cadre d'élaboration de la trame verte.

Débat avec la salle

Conclusion de **François Papy, membre de l'Académie**. Il reprendra les points principaux qui auront donné lieu à débat. Puis il soulignera l'intérêt du programme de recherche lancé par le MEDDE sur les continuités écologiques pour évaluer la politique publique que ce Ministère a lancé. Ce programme a permis à la fois de faire des propositions de mise en œuvre, mais aussi de reformuler ce qu'il faut entendre par continuités écologiques.

Séance du 14 juin Les politiques publiques de paysage dans le monde rural : évaluation et perspectives, séance préparée par Pierre Donadieu.

Introduction

Guillaume Dhérissard, membre de l'Académie, présente la séance en précisant le lien avec celle sur les pratiques agricoles et les continuités écologiques (programme INRA DIVA) qui a eu lieu le 7 juin. Il insiste sur les questions de construction territoriale qui trouvent des réponses dans les politiques publiques de paysage. Il pose la question de l'évaluation des politiques publiques de paysage territorialisées. (Texte de PD à préciser par GD).

Yves Luginbühl, CNRS, *Les outils des politiques publiques de paysage en France et en Europe*

Yves Luginbühl présente l'ensemble des outils des politiques publiques de paysage (atlas, plans, chartes et observatoires de paysage) en France et en Europe, et notamment la Convention européenne du paysage de Florence de 2000 dont il fut l'un des rédacteurs. Il met l'accent sur *leur caractère transversal* aux différents ministères concernés (Agriculture, Environnement, Equipement, Culture), et la difficulté de ne pouvoir les évaluer que de manière sectorielle. Ce qui ne fait cependant pas obstacle à l'aboutissement de projets de requalification des lieux, notamment patrimoniaux ou agricoles (néobocages).

Hervé Davodeau, Agrocampus Ouest Angers, CNRS, *Une photographie de l'action paysagère à partir de deux bases de données ministérielles.*

Hervé Davodeau développe les résultats d'une analyse des pratiques actuelles de l'action paysagère publique à partir de la base de données « 1000 paysages en action » du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Il montre que la commande publique d'actions paysagères concerne peu les espaces ruraux et agricoles. Elle relève surtout d'une culture urbaine qui investit les campagnes (résidence secondaire, tourisme, loisirs), et d'une recherche d'une meilleure habitabilité et attractivité des territoires. Cette commande se traduit par des actions de qualification soutenues par les pouvoirs publics (de l'Etat à la Région et à la commune) mais concerne assez peu le monde agricole.

Patrick Moquay, ENSP de Versailles-Marseille (LAREP) Patrick Moquay, ENSP de Versailles-Marseille (LAREP) : *Dilemmes de l'action publique en matière de paysage.*

P. Moquay répond à la question générale des modalités d'évaluation des actions paysagères en relation avec les conditions de leur mise en œuvre. Il analyse les types d'outils mobilisés et les effets pervers, ainsi que les dilemmes engendrés par la réglementation et la dérégulation.

Débat : 30 minutes

Conclusion **des deux séances** par **Pierre Donadieu**,

Deux mouvements sont en cours pour accompagner la transformation des paysages ruraux et agricoles en France. Le premier s'appuie sur une rationalisation environnementale de la production des paysages et des pratiques agricoles (mais ce projet de diversification agroécologique reste à construire avec les agriculteurs). Le second s'inscrit dans la diffusion des cultures urbaines dans les campagnes où sont projetées des valeurs esthétiques et éthiques qui renouvellent le sens des paysages agricoles et ruraux (patrimoine, authenticité, beauté, diversité, autonomie...). Dans les territoires, ces deux mouvements s'ignorent, s'excluent ou convergent selon les situations locales.

Recommandations aux pouvoirs publics : 1/ Coordonner à l'échelle locale, et avec le monde agricole, les différentes actions publiques ministérielles de l'Etat et des collectivités. 2/ Prévoir et financer l'évaluation territorialisée des actions publiques de paysage. 3/ Développer la recherche, les formations et les compétences ruralistes et urbanistes des professionnels du paysage. 4/ ? (à confirmer)

Le 19 mars 2017 P. Donadieu